

Chauffage - écoles -  
du 6/11/1967

Le Conseil municipal décide d'installer le chauffage central avec chaudière munie  
d'un foyer à ris dans les bâtiments scolaires et municipaux de Lucrus. Il demande au  
Maire de se mettre en contact avec tous<sup>les</sup> organismes susceptibles d'apporter des solutions à ce  
problème et notamment à la C.E.B.U.C de Lorraine -